

Paris, 17 Mai 1864

Monsieur,

Vous avez trop été d'ami de mon genre pour
que je ne m'adresse personnellement à vous pour
les Constante que voici.

Du 6 mai 1864. Monsieur l'Annuaire du Muséum
d'Histoire naturelle de Paris me fit exprimer par son
désir que je lui renvoie la collection de mon père. Je lui
disais moi-même plus que personnel. Je répondis que
non seulement je m'engageais à ne pas disposer de l'herbier
mais que la condition que vous m'avez proposée de le faire
d'avance acceptée par moi.

La Commission, M. Brongniart ayant voté d'acheter
l'ancien herbier de Constant qui est attaché au Cor. plus complet qu'il
ne le suppose, une lettre officielle fut adressée à M.
Duruy, Ministre de l'Instruction publique, par M. Chevreul,
Directeur du Muséum, à l'effet d'obtenir du Ministre le
fonds nécessaires à cet effet. Cette lettre est ci-jointe.

M. Duruy, après beaucoup de temps et de discussions
très stériles, répondit que à son très grand regret, à
l'insuffisance du budget dont il disposait ne lui
permettait pas de faire l'acquisition de l'herbier pour le

Muséum.

M. De Caille, qui a été posé pour moi dans toute
cette affaire, me conseille de résister à l'impulsion. Il lui
écrit une lettre qui fut remise par le Colonel Favi, un
de ses officiers d'ordonnance, et qui resta sans réponse.

S'agissant seulement qu'il s'agit question au Muséum,
d'une combinaison qui pourrait peut-être, dans une
année ou deux, être réalisée, l'acquisition de collections
de mon père, moi, voyant cependant sans peine, surtout
qu'il n'y a pas de frais, après tant de pourparlers et
de démarches, et que je ne vois pas comment la
chance d'acquiescement qui se réalisera ou qui ne
se réalisera pas.

Votre oncle m'a écrit.

J'ai accepté, comme je voyais le délai, sous la condition
qu'on me le proposait; j'ai attendu plus d'un an sans
rien obtenir de positif. Dans cette situation, j'ai
bien dû m'offrir à l'étranger une collection que le
gouvernement de mon pays n'a pas su ou n'a voulu
pas vouloir conserver à la France. C'est pour cela que
je m'adresse à vous. Mais que je pense, voyant
en position de voir si le magnifique établissement dont
vous dirigez une des parties essentielles ne serait
pas disposé à acquiescer à l'acquisition de l'ensemble de

mon père. J'y joindrais des manuscrits et l'herbier de
Gandin, type de la flore helvétique, que mon père avait
conservé dans son intégrité. Je mets cette affaire entre
vos mains, avec toute entière confiance. J'en écris
à M. Agassiz, par le même courrier, si je ne puis
que vous voyez en entretenant tout naturellement avec
lui. Lui aussi a connu mon père, et son souvenir,
quelque fois lointain, est en lui très présent à ma mémoire.

Reste d'avance mes remerciements pour tout ce que
vous voudrez bien faire à cet égard, et agréer, surtout,
l'assurance de sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur
d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Charles Gay.

Boulevard St-Germain,
n° 74.

M. De Caille, chez lequel j'ai trouvé le
document relatif à la collection de mon père, se
fera un plaisir de vous donner tous les
détails dont vous pourriez avoir besoin. Je
m'autorise à vous l'écrire.